

Terres d'Alliance



Le journal des élus de la MSA Dordogne, Lot et Garonne

N° 7
Janvier 2012

Sommaire



Retour sur les réunions
intercantonales.....p 2



Projet jeunes.....p 3



Hygiène de vie
au travail.....p 4

Édito



Chers collègues élus, chers amis,

L'année 2011 s'est achevée dans un contexte particulièrement difficile pour tous, et notamment pour le monde agricole et rural.

Personne n'est épargné par la crise qui touche toutes les filières. À ce titre, la MSA DLG a mobilisé l'ensemble des moyens techniques dont elle dispose pour accompagner au mieux ses ressortissants : aide à l'allègement des cotisations sociales personnelles, échéanciers, secours en matière d'action sanitaire et sociale...

Comme j'ai eu l'occasion de l'exprimer lors des récentes réunions intercantonales, les orientations fixées par notre Institution et par l'Etat dans la feuille de route 2011-2015 exigent une meilleure efficacité dans la gestion des moyens : performance et qualité à moindre coût seront au cœur de l'activité MSA.

La contrainte économique ne doit pas être un frein mais plutôt une ouverture vers de nouvelles voies qui nous permettront de garder une marge de manœuvre. Il n'en reste pas moins que la gestion respectueuse des moyens alloués nous amènera probablement à réduire nos participations financières auprès d'un certain nombre d'organismes et à réétudier les aides apportées.

Néanmoins, la MSA dispose d'atouts pour répondre aux objectifs institutionnels :

- Son guichet unique qui permet une visibilité globale de la situation de l'adhérent,
- Son réseau d'élus proche des ressortissants sur les territoires,
- Ses nombreux partenariats avec les différents acteurs sociaux et économiques de nos deux départements.

Je sais que grâce à vous tous, nous pouvons garder confiance en l'avenir et faire face aux évolutions tout en conservant nos valeurs mutualistes.

Qu'il me soit permis, au nom du Conseil d'Administration de vous remercier, toutes et tous, et vous souhaiter ainsi qu'à vos proches, une bonne et heureuse année.

Claudine FAURE

Présidente de la MSA Dordogne, Lot et Garonne



L'essentiel & plus encore

D'ALLIANCE

Rencontres avec les élus de terrain

Rendez-vous annuels des délégués avec la Présidente de la MSA, les réunions intercantonales se sont tenues sur l'ensemble du territoire Dordogne, Lot-et-Garonne du 26 octobre 2011 au 16 janvier 2012. L'occasion pour Claudine Faure de réaffirmer son attachement au réseau de proximité.

Ces réunions locales d'information ont offert aux élus la possibilité de formuler leurs inquiétudes quant aux problèmes rencontrés dans les différentes filières et de faire part de leurs observations et interrogations.

De riches échanges

Nombreux furent les délégués intervenant sur le thème des retraites en mettant l'accent sur cette problématique propre au monde agricole : le faible niveau des retraites, les conséquences du passage



de 65 à 67 ans, les effets de seuil liés aux retraites proportionnelles... autant de remarques qui ont alimenté les débats.

Le statut des femmes en agriculture, la CMU, l'aide à la complémentaire santé ont suscité également l'intérêt de nombreux délégués et élus locaux présents.

La présentation des différentes actions pouvant être menées sur les territoires a aussi mobilisé l'attention des participants.

Claudine Faure a exprimé le souhait que les délégués s'impliquent davantage dans l'animation des territoires et la mise en place d'actions collectives.

Ambitions 2015

Les réunions intercantonales ont permis à la Présidente de faire le point sur la situation de la Caisse, son actualité et les projets de l'Institution.

Elle a longuement évoqué le Contrat Pluriannuel de Gestion 2011-2015 qui fixe les orientations et les actions de la MSA et



exige une efficacité accrue dans l'atteinte des objectifs, tout en contraignant les moyens alloués tant sur le plan financier qu'en terme de personnel.

Faire mieux avec moins de moyens, le but ne pourra pas être atteint sans la participation et la mobilisation des élus.

Parmi les orientations contenues dans « Ambitions 2015 », elle a évoqué les exemples suivants :

- Renforcer la politique d'affiliation au régime dans le domaine de l'assurance maladie (AMEXA) ou l'assurance accident (ATEXA)

- Améliorer l'accès à l'information afin de tendre vers le "tout web" ; l'accès à "l'espace privé" devant permettre à chacun de gérer sa situation personnelle.

- Développer la coopération inter-caisses afin de réduire les coûts de gestion.

Autant d'objectifs ambitieux auxquels la MSA devra répondre, mais Claudine Faure a rappelé que la mobilisation et l'action des élus, qui perpétuent depuis plus de 60 ans une philosophie privilégiant respect de la personne et responsabilité de chacun, seront



gage d'efficacité, de réussite et de pérennité du régime.

Décorations

Comme il est de tradition, à l'issue de chacune des réunions intercantonales, Claudine Faure a eu le plaisir de remettre la médaille d'honneur agricole à différents délégués des deux départements pour leur implication au service de l'Institution. Elle a, pour chacun d'eux, retracé son parcours en mettant en avant ses qualités : disponibilité, dévouement, responsabilité,...

La Présidente a rappelé que le réseau d'élus locaux, représentant tous les publics adhérents, constituait le fondement essentiel du fonctionnement de la MSA et, à ce titre, l'investissement de tous les instants de l'ensemble des délégués se devait d'être honoré.



Pour connaître les noms des élus décorés, connectez-vous sur le site www.msa24-47.fr (La MSA et son actualité/Vie mutualiste/Remise des médailles)

SERVICES EN LIGNE

Rejoignez les MSAnauts DLG !

Sur www.msa24-47.fr, dans votre "Espace Internet privé", vous pouvez accéder à votre dossier MSA sécurisé pour effectuer vos démarches en ligne. Pour faciliter votre quotidien, adoptez vous aussi le réflexe Internet.



Si vous n'êtes pas encore inscrit aux services sécurisés MSA, il vous suffit d'aller sur la page d'accueil de votre site www.msa24-47.fr. En quelques clics, vous rejoindrez les 34 000 MSAnauts que comptent nos deux départements.

la DPAE ou le TESA disponible depuis votre espace MSA privé (avec le n° SIRET de l'entreprise).

Ce service gratuit et sécurisé vous simplifie vos démarches et vous fait gagner du temps. A tout moment, vous avez la possibilité de modifier les informations saisies.

Tous les services concernant l'emploi de vos salariés sont également disponibles : déclaration et attestation de salaire, déclaration d'accident du travail, consultation des factures d'assurance sociale.

Comment s'inscrire ?

Pour créer votre espace Internet privé, c'est simple et rapide :

1. Rendez-vous sur la page d'accueil de votre site msa24-47.fr,
2. Cliquez sur le lien "inscription" et remplissez le formulaire,
3. Vous recevez par courrier un code d'accès à personnaliser lors de votre 1^{re} connexion,
4. Vous pouvez accéder à votre espace Internet privé.

Vous êtes exploitant...

• **Obtenez vos attestations en quelques clics** : le service "demande d'attestations professionnelles" vous permet d'obtenir en instantané des attestations professionnelles, au format PDF, comme : l'attestation d'affiliation, ATEXA MSA ou celle de régularité. Vous pouvez imprimer ces attestations depuis chez vous si vous le souhaitez.

• **Déclarez vos revenus professionnels** : vous avez à votre disposition un outil simple et sécurisé avec des données pré-remplies et une aide tout au long de votre déclaration. Ce service souple vous permet de modifier vos données avant et après l'envoi. Avec la DRP web, vous accédez également à une estimation de vos cotisations pour gérer au mieux votre trésorerie. Enfin, l'historique de vos déclarations est disponible à tout moment.

... ou employeur

Ayez le réflexe de déclarer l'embauche de vos salariés en utilisant

Télérégalez vos factures

Avec le service "Téléversement des factures", vous pouvez payer directement en ligne vos cotisations personnelles et/ou sur salaires dès réception de votre facture. Vous n'avez plus de chèque à adresser et votre compte bancaire ne sera débité que le jour de la date limite de paiement.

Au préalable, remplissez un formulaire accessible dans votre "Espace Internet privé/gestion des comptes de téléversement" et renvoyez-le à votre MSA, accompagné d'un RIB, RIP ou RICE. Dès que votre demande sera traitée, la MSA vous préviendra par téléphone. En vue de vos prochaines factures, n'hésitez pas à envoyer dès maintenant vos formulaires. Vous ne serez débité que lorsque vous aurez effectué un téléversement.

Consultez vos documents MSA

Que vous soyez salarié, exploitant ou employeur, vous pouvez visualiser et imprimer vos décomptes santé, attestations fiscales santé et retraite, votre relevé parcellaire... Pour ce faire, il vous suffit de choisir la réception électronique de vos documents en cliquant sur le lien "Gérer vos préférences".

Vous voulez en savoir plus ?

La MSA DLG vous propose des formations sur l'utilisation des services sécurisés. Renseignez-vous auprès de vos Présidents cantonaux et parlez-en autour de vous.

Les jeunes exposent à la MSA

Lancé en 2000 et reconduit chaque année, l'appel à projet jeunes "Mieux vivre en milieu rural" est destiné à soutenir les initiatives des jeunes en leur apportant un appui technique et financier.

En partenariat avec la CAF, le service d'Action Sociale de la MSA encourage les jeunes à s'impliquer dans la vie locale et les actions collectives.

Démarche innovante cette année en Dordogne

Afin de relancer la dynamique de l'appel à projets et en permettre la promotion, une opération originale a été montée en Dordogne. Il s'agissait pour les élèves de la section « Arts appliqués » du Lycée Albert Claveille de Périgueux de travailler sur l'élaboration d'un nouveau visuel artistique illustrant les prochaines affiches et plaquettes du projet jeunes CAF/MSA.

Les élèves se sont immédiatement appropriés le sujet et, avec l'aide de leur enseignant et d'un artiste local, ont œuvré à la conception des nouveaux outils.

Exposition itinérante

Un jury, composé d'Administrateurs, membres de la commission paritaire CAF/MSA, s'est réuni afin de sélectionner le meilleur visuel. Finalement, c'est le travail du jeune **Jules Colin**, qui a été retenu. Il sera reproduit et diffusé dans les bureaux CAF et MSA ou encore dans les établissements scolaires.

Le lauréat concourra à la finale des projets nationaux qui se tiendra le 3 mars prochain lors du Salon International de l'Agriculture à Paris. L'annonce lui a été faite lors de l'inauguration en octobre dernier de l'exposition des œuvres réalisées, dans les locaux du site de la Dordogne, en présence des Administrateurs CAF/MSA et des différents acteurs du projet (enseignants, élèves, travailleurs sociaux...).

Nul doute que la MSA poursuivra cette démarche, favorisant la prise de responsabilité et l'autonomie des jeunes qui constitueront demain les forces vives de nos territoires.



Hygiène de vie au travail : un capital à préserver

En collaboration avec différents partenaires, la MSA a lancé sa nouvelle campagne Santé Sécurité au Travail 2011-2012 afin de sensibiliser les professionnels du monde agricole sur l'hygiène de vie au travail.

Risques élevés, tâches pénibles, horaires atypiques... les professions agricoles comptent parmi les plus éprouvantes et le corps est ainsi exposé à de nombreux dangers. Si, dans le milieu agricole, le corps est le premier outil de travail, il faut apprendre à le préserver.

L'agriculture : un milieu où le corps est très exposé

Quelques chiffres-clés :

- Plus d'un accident de travail sur dix concerne le dos : parmi les exploitants, les éleveurs sont les plus touchés par ces accidents.
- Près d'un agriculteur sur deux souffre de troubles du sommeil et/ou de surpoids.
- Seuls 8 % des actifs agricoles déclarent utiliser une crème protectrice : la population agricole compte davantage de décès par cancer de la peau que le reste de la population.

Votre corps est votre premier outil de travail : préservez-le !

L'objectif de cette campagne est d'informer les actifs (exploitants ou salariés, éleveurs ou producteurs, jeunes ou moins jeunes) de la nécessité de prendre soin de soi et de les sensibiliser aux bonnes pratiques d'hygiène autour de quatre grandes thématiques :



- **L'alimentation et le sommeil** : longues journées de travail, repas déséquilibrés, rythme biologique bouleversé.
- **Le dos** : manutention, entretien des cultures, travail avec les animaux, les problèmes de dos peuvent avoir des répercussions irréversibles.
- **La peau** : températures extrêmes, exposition aux UV, utilisation d'outils coupants et de produits chimiques.
- **Les pieds et les mains** : exposés aux machines, animaux, climat et à un certain nombre de risques.

Cette action de sensibilisation entend responsabiliser le maximum d'acteurs du monde agricole et rappeler le rôle d'accompagnement de la MSA en matière de prévention des accidents.

L'humour au service de la prévention

Loin des actions de prévention classique, cette nouvelle campagne joue la carte de l'humour avec des slogans comme : "un escargot protège sa peau avec sa coquille, mais vous n'êtes pas un escargot".

Le but est de comparer les capacités physiques des actifs agricoles à celles des diverses espèces animales afin de leur faire prendre conscience de la fragilité de leur corps et de les amener à changer de comportement en les incitant à se protéger.

EN BREF...

Congé de solidarité familiale

Le Code du Travail permet à tout salarié de bénéficier d'un congé de solidarité familiale pour accompagner un proche en fin de vie. De même, le Code de la Sécurité Sociale (loi du 02/03/2010) prévoit le paiement d'une indemnité de 53,17 € brut/jour pendant 21 jours dans le cadre de ce congé de solidarité pour compenser la réduction de l'activité de l'accompagnant.

Grippe, faites-vous vacciner !

La grippe peut avoir des conséquences graves sur votre santé. Vous êtes atteint d'une affection de longue durée, d'une maladie respiratoire chronique ou vous avez 65 ans et plus ? Faites-vous vacciner sans tarder ! Votre vaccin est pris en charge à 100 % par votre MSA jusqu'au **31 janvier 2012**.

Enquête sur l'hépatite E

Soucieuse d'améliorer la santé-sécurité des travailleurs du monde agricole, la MSA Dordogne, Lot et Garonne (site de Dordogne) a participé cet automne à une étude sur l'hépatite E. Ce virus, transmissible de l'animal à l'homme, nécessite de plus amples connaissances pour une meilleure prise en charge. Basée sur une démarche volontaire et anonyme, plus de 50 agents ont participé à cette étude, réalisée sous la forme d'un simple questionnaire et d'un prélèvement sanguin.

Forum prévention santé

La 2^e édition du forum "Cultivons notre santé" se tiendra le **23 mars 2012** à la Fondation de Selva à Sarlat. Les délégués des cantons du Périgord Noir sont d'ores et déjà invités à y participer.